

La Gibelotte

JOURNAL D'INFOS DE LIGNY-LE-RIBAUT
N°55 - JUILLET 2023





RETOURS EN IMAGES



17 décembre 2023, Marché de Noël
La bibliothèque anime un espace contes pour les enfants.



19 mars 2023
Discours & Remise de médailles



8 mai 2023
Commémoration du 8 mai 1945



8 mai 2023
Commémoration du 8 mai 1945



18 juin 2023
Commémoration de l'appel du Général de Gaulle



18 juin 2023
Commémoration de l'appel du Général de Gaulle

Sommaire

L'actu

Edito du Maire	4
Fibre, Fleurissement, Travaux,	
Accès au numérique	6
Tourisme et loisirs, Urbanisme	7
Lignoises hors piste, Earthship en Sologne	8
Le tête à tête, Forum des assos	9
Cimetière	10
Commission des finances	11

Associations

Écomusée patrimoine, bibliothèque	13
Sapeurs pompiers	14
Ciné Sologne	15
La Lignoise, Atelier encadrement	17
Ligny sur Scène	19

Sports & loisirs

Amicale pétanque	20
Club de gym, Bougeons Ensemble à Ligny	21
USCL	22
Ecuries T. Moreau	23

Jeunesse

APEEP, Ecole, Garderie	25
------------------------	----

Pratique

Aide à domicile, Assistant maternel	26
Calendrier de collecte des déchets	27
Conciliateur de justice	28
Conseils ADIL	29
A noter papiers	31
État civil, bienvenue...	32
Pharmacies	33

Parole à l'opposition 34

Directeur de la publication : Anne Gaborit

Illustration : S. Bayon, Force Motrice - Réalisation : Force Motrice - ISSN : 2552-5409



LE TRI
+ FACILE



BAC
DE
LIGNY



PEFC
Certifié
par le CFC

Ligny-le-Ribault poursuit ses actions en faveur du développement durable et imprimer sur papier respectant la gestion durable des forêts

L'édito du maire

Chères Lignois, chers Lignois,

C'est avec plaisir que je vous retrouve dans ce numéro estival du bulletin municipal pour vous livrer quelques informations.

Le budget a été voté sans augmentation de la part communale des impôts pour préserver vos finances et au regard de l'augmentation de plus de 7% opérée par l'État qui impacte déjà vos contributions.

Les taux d'inflation ont été importants et des répercussions sont toujours visibles, même si une accalmie semble amorcée ; Je souligne que de récentes annonces nationales déclenchent déjà des inquiétudes pour nos budgets.

Dans le cadre des bonnes pratiques, face au dérèglement climatique notamment, soyons tous vigilants et économes sur notre ressource en eau. Notre secteur, vous le savez, a déjà franchi le seuil de crise et est fortement impacté.

Prenons également toutes les précautions possibles pour préserver notre patrimoine forestier des incendies. Les chaleurs actuelles et celles à venir forcent à la vigilance de tous, la responsabilité de chacun est engagée.

Une borne de recharge pour véhicules électriques a été installée derrière l'église (CC), les défibrillateurs vont être changés et certains ajoutés. Un nouveau site internet communal va être réalisé. Des travaux d'amélioration sont toujours menés, au fil du temps et des événements.

Les finances locales ne nous permettent pas de faire tout et n'importe quoi, comme chacun le sait, et comme je le martèle depuis des mois.

De nouveaux investissements seront envisageables quand certains emprunts réalisés de très longue date seront remboursés, soit en 2024 pour partie. Je rappelle que nous avons construit récemment une nouvelle station d'épuration et racheté le cabinet médical, soit des sommes importantes à rembourser, non négligeables pour nos finances.

Dans un autre domaine, si certains pensent qu'il faut construire à tout va et goudronner partout, je ne serai pas ce maire-là.

Si nous voulons garder notre qualité de vie, un futur confortable et durable, une eau en suffisance, un espace préservé sans trop d'artificialisation, un environnement exceptionnel, il est urgent de réfléchir sur ce sujet, et comme les lois nous invitent à le faire de plus en plus (loi ZAN).

Renoncer aux sirènes de l'urbanisation excessive, aux hectares de lotissements inesthétiques et inadaptés à nos territoires me paraît essentiel, en s'appliquant parallèlement à faire grandir et évoluer le village, notamment avec le futur PLUI (dans les limites et les obligations que l'État nous imposera dans ce cadre et qui ne sont pas acquises ...).

L'école compte toujours une centaine d'enfants. Les artisans et commerçants sont nombreux c'est une richesse assez exceptionnelle pour être soulignée, ils sont à votre service, ne les oubliez pas, faites-les travailler, c'est une contribution importante, nécessaire et essentielle au maintien de la vie locale.

Je suis pragmatique et le resterai et je fais avec les moyens qui nous sont alloués en recherchant sur chaque investissement toutes les subventions possibles, croyez-le bien. Je ne vous ferai pas miroiter des choses impossibles, je vous le dois. Provoquer est relativement facile, faire des annonces hors contexte pas difficile non plus, affronter la réalité est tout autre chose et c'est bien là ma mission pour maintenir un cap qui dénaturera le moins possible notre village.



Je vous informe que le Conseil municipal a voté la mise en place de caméras au cimetière suite à d'intolérables actes de vols et de dégradations sur les tombes. La gendarmerie y procède aussi à une surveillance sur ma demande.

A l'automne, après toutes les démarches légales menées depuis des mois, le relevage de certaines tombes aura lieu au cimetière. Les ayants-droits ont été contactés, en cas de doute ou pour toute question, contactez le secrétariat de la mairie au plus vite c'est important.

Au niveau de la communauté de communes nous travaillons sur d'importants dossiers pour l'avenir de tous :

- une opération programmée de l'amélioration de l'habitat (OPAH),
- un plan de mobilité pour nos 7 communes (compétence prise par notre collectivité intercommunale, suite Loi LOM).
- Le transfert de la compétence eau et assainissement aux communautés de communes obligatoire à compter de 2026 (Loi Notre), la préparation de cette étape représente un travail important pour chaque commune.
- Le plan local d'urbanisme intercommunal quant à lui, regorge de complexités, de règles et lois nouvelles. Ce dossier nous occupe aussi beaucoup et nous menons ce travail dans l'intérêt de tous et du village avec les impératifs légaux et contraignants auxquels nous sommes soumis.

Nous vous proposons aussi, je vous le rappelle, de venir faire vos démarches en ligne auprès de la CAF, la CARSAT, la CPAM, l'ADIL, la Maison de la Justice et du droit, à la mairie (de façon strictement confidentielle) à l'aide d'un système interactif très facile à utiliser. Renseignez-vous au secrétariat et sur nos outils d'informations (Infolettre, PanneauPocket...). Ce système itinérant entre 6 communes est présent ici quelques jours par mois, avec l'accompagnement d'une personne dédiée pour ceux qui le souhaitent. C'est facile, c'est proche de vous, c'est confidentiel, c'est gratuit, et cela peut vous éviter bien des kilomètres et des démarches.

Dans un domaine bien différent, dans le cadre de la "Route des Illustres, créée par Tourisme Loiret, Pierre Ségelle, Médecin à Ligny, Résistant, Maire d'Orléans, Député, Ministre, va être mis à l'honneur dans la rue qui porte son nom, où une plaque informative et commémorative à sa mémoire sera installée à la maison de la brique.

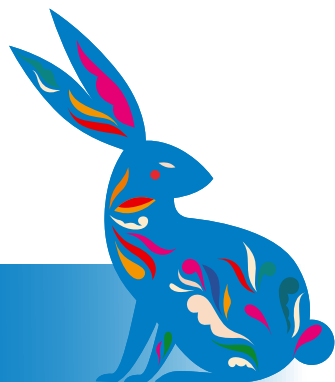
J'ai une pensée particulière pour Madame Michèle Cormery décédée récemment, elle a œuvré pour la commune lors de précédents mandats communaux, je salue respectueusement sa mémoire.

Enfin, je terminerai par vous remercier pour votre implication, votre soutien, votre constance, votre enthousiasme, votre participation à la vie locale, que ce soit auprès de nos commerçants, artisans, associations, par votre présence aux manifestations, animations et commémorations...

Soyez assurés que la vie de la commune et de ses habitants fait l'objet de mon attention la plus vive ainsi que de celle de l'équipe municipale toujours mobilisée pour vous et je l'en remercie.

Je vous souhaite un bel été à tous, prenez soin de vous, c'est important.

Anne Gaborit



FIBRE



Au 5 juin, 528 habitations Lignaises étaient raccordables à la fibre. Il y avait 162 abonnés sur 528 possibles ! Les travaux se poursuivront à partir de septembre avec un objectif de raccordement à 100% des foyers... à fin décembre ou début 2024 !

Bernard van-Hille - Jean-Marie Theffo



FLEURISSEMENT

QUELQUES INFORMATIONS SUR NOTRE FLEURISSEMENT.

En vue des étés de plus en plus chauds et des restrictions d'eau pour l'arrosage, nous avons planté 2 massifs sur 4 devant la Fontaine avec des vivaces.

Les jardinières sur le pont et le lavoir sont supprimées.



PROJET 2023 : FLEURISSEMENT PARTICIPATIF

En partenariat avec le CAUE et dans le cadre de la "Biodiversité, implication citoyenne et aménagement durable" nous allons mener une action "Jardins de rues". Le CAUE accompagne la commune et les habitants dans une démarche participative de fleurissement des pieds de murs sur l'espace public.

Nous avons choisi comme rue pilote un tronçon de la "rue Gérard de Fontenay". Nous informerons les Lignais habitant cette rue d'une réunion dans le courant de l'été ! Nous comptons sur votre participation...

Commission fleurissement



TRAVAUX

• **SALLE POLYVALENTE**, les dernières fenêtres et portes sont en commande ! La réfection de l'ensemble du bloc sanitaire et l'aménagement du dessous de la scène seront effectués courant de l'hiver en tenant compte de l'activité des Assos et des réservations. La peinture de la salle suivra sur le début 2024...

• **DÉFIBRILLATEURS** : la consultation pour leur achat est lancée !

• **TERRAIN DE PÉTANQUE** : un projet d'agrandissement est à l'étude.

La Commission travaux



SERVICES PUBLICS ITINÉRANTS

Accès au numérique

La communauté de Communes des Portes de Sologne a mis en place des permanences dans notre commune afin de mettre à votre disposition la borne "Espace Services Publics", qui vous permet de prendre contact en Visio-conférence avec des conseillers de la **CAR-SAT**, l'**ADIL** et la **Maison de la Justice et du Droit**, de la **CAF** et de la **CPAM**. Les entretiens sont réalisés dans la salle du conseil en toute confidentialité.

Certains de ces organismes comme la **CAF** et la **CPAM** ne nécessitent pas de prise de

rendez-vous avec un conseiller, vous pouvez donc avoir accès directement avec la borne. Attention pour les autres organismes cités il faut prendre rendez-vous.



Coralie Brunet :

@ : cbrunet@ccportesdesologne.fr ou

☎ : 02 38 64 61 36 / 06 49 45 02 73



BUREAU DE TOURISME

Notre bureau est ouvert du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 15h à 19h et le dimanche de 10h à 13h.

Anaïs, au mois de juillet, et Melvyn, en août, vous accompagneront pour la visite de notre expo et vous donneront des informations touristiques sur le village et ses alentours.

EXPOSITION "VOYAGE & RÊVE"

Le temps d'une visite, **venez vous évader du côté de la maison de la brique cet été du 1er juillet au 31 août** ! Vous pourrez y découvrir une vingtaine d'artistes Lignois et des alentours. Une première, cette année, quatre très jeunes Lignois exposeront leurs talents ! L'invitée d'honneur est Mme Isabelle Deniseau ! **A découvrir...**

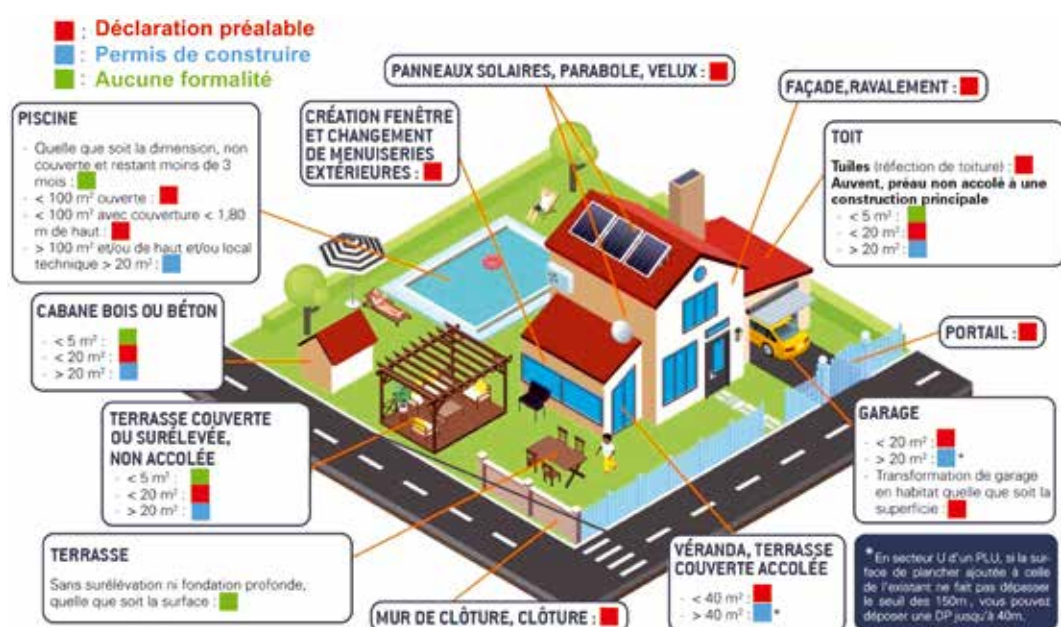
Dominique Drupt, 2^e Adjointe



URBANISME

Toutes modifications sur votre propriété doivent faire l'objet d'un dépôt de dossier en Mairie. Beaucoup d'entre-vous se posent la question : Faut-il faire un Permis de Construire (PC) ou une Déclaration Préalable de travaux (DP) ?

Le croquis joint vous permettra de façon ludique de réaliser le dossier adéquat à déposer en Mairie et vous fera gagner du temps d'instruction.



Afin d'être complet il faut ajouter à ce croquis

- **Démolition d'une construction** : Permis de démolir (PD)
- **Coupe ou abattage d'arbre** : Déclaration Préalable si espace boisé classé (DP) arbre à préserver identifié dans le PLU ou site classé/inscrit
- **Extension aménagement de combles** : si < ou = 40 m² (DP) si > 40 m² (PC)

Votre dossier doit être conforme à la réglementation en vigueur du PLU. Et surtout attendez d'avoir le retour de votre arrêté avec un avis favorable pour acheter vos matériaux et réaliser vos travaux. Si vous souhaitez une aide pour la mise en place de votre dossier les services de la Mairie et moi-même nous nous tenons bien entendu à votre entière disposition.

Claire Minière, 4^e Adjointe, Urbanisme



LIGNOISES HORS PISTE



Les Caractérie'L mais qui sont-elles?

Nous sommes deux Lignaises, Stéphanie Panon-Montigny et Karine Oszwald qui nous lançons dans le projet de participer au Rallye Aïcha des Gazelles en avril 2024.

Mais qu'est-ce que le Rallye Aïcha des Gazelles ?

C'est un rallye 100% féminin, sans critère de vitesse et basé sur la stratégie (rallier plusieurs check-points obligatoires en faisant la distance la plus courte possible uniquement à l'aide d'une boussole, d'une règle et d'une carte, une navigation à l'ancienne) et c'est le seul Rallye Raid 100% féminin au monde à être certifié par la norme environnementale ISO 14001:2015 depuis 2010.

Mais derrière ce Rallye il y a aussi l'association Coeur de Gazelle qui s'appuie sur la logistique du Rallye pour mettre en œuvre des projets solidaires qui répondent aux besoins des populations locales.

Pour mener à bien ce projet

nous recherchons des sponsors.

Nous avons déjà le soutien de MC Paysages, la Bijouterie Clémentine de La Ferté St-Aubin, le garage Peugeot Corre de La Bolière ou encore Aurélie Dudal de la pharmacie de Ligny-le-Ribault en nous offrant notre trousse de secours.

Si votre employeur ou si vous même entrepreneur ou gérant vous souhaitez nous soutenir n'hésitez pas à nous contacter. mail : lescaracteril@gmail.com

Vous pouvez également nous suivre sur les réseaux



@[les_caracteril_](https://www.instagram.com/les_caracteril/) afin de suivre notre aventure. Vous pourrez également y retrouver les événements auxquels nous participerons.

Florence Fleureau,
Commission communication



EARTHSHIP EN SOLOGNE



Sortie du livre depuis le 19 mai !
POUR UNE MAISON AUTONOME en eau, en électricité, en chauffage...

Malgré les rares publications des derniers mois, l'automne et l'hiver ont été bien occupés. Le projet n'a (presque) pas été ébruité jusque-là, on attendait de l'avoir entre les mains, ce qui est chose faite et ce qui pourra être le cas pour vous très prochainement !

Nous avons travaillé ensemble pour ce livre afin de vous apporter toutes les réflexions nous ayant amenés à nous lancer dans ce projet et ayant

aiguillé nos différents arbitrages sur des matériaux et solutions techniques de mise en œuvre, mais aussi notre expérience et nos retours sur la construction de cette maison (dont des recettes d'enduits et conseils de mise en œuvre).

Ce livre aborde en 5 chapitres : la conception bioclimatique, produire sa propre énergie (chauffage, électricité, eau chaude sanitaire, cuisson), l'eau (récupération, filtration et gestion des eaux usées), la ventilation et l'autonomie alimentaire.

On y parle du Earthship inspiré construit entre 2019 et 2022, mais aussi de l'autonomie en général. Pas besoin donc de se lancer dans un Earthship, ces réflexions pourront aussi alimenter la vôtre pour un autre type d'habitat ou pour une rénovation.

Pour une maison autonome – Tatiana Chartrain et Pascal Veronneau – en vente chez votre libraire préféré ! Il est disponible dans notre bibliothèque !
On a hâte que vous puissiez le découvrir !

Tatiana Chartrain et Pascal Veronneau



LE TÊTE À TÊTE



Anaïs ROQUES
Directrice/
Enseignante de
l'école de Ligny

Vous êtes, depuis septembre 2022, la nouvelle directrice de l'école de Ligny, vous avez succédé à Patrick Bour qui était présent depuis de nombreuses années. Pourquoi avoir choisi Ligny ?

J'étais auparavant directrice/enseignante à l'école de Melleroy dans le Montargois. Solognote d'origine, j'avais le souhait de me rapprocher de ma famille. Lorsque le poste a été vacant, j'ai tout de suite postulé et la décision finale a été celle de l'Education Nationale.

Lorsque vous êtes arrivée, vos futurs locaux (bureau et classe maternelle petits /moyens) étaient en chantier. Les peintures venaient tout juste de commencer

J'ai été un peu surprise, mais finalement, c'est plus agréable de rentrer dans des locaux refaits à neuf. Les travaux terminés, j'ai pu récupérer les clefs seulement deux ou trois jours avant la rentrée. Il me restait très peu de temps pour organiser la rentrée des élèves.

Comment votre arrivée a-t-elle été perçue par la communauté enseignante et l'équipe éducative ?

Le fait de prendre un poste de Directeur/Enseignant favorise les liens avec les autres enseignants car nous voyons l'évolution des enfants de notre classe et parlons le même langage que nos collègues.

J'ai une journée de décharge par semaine, le lundi. C'est un jour très administratif pour moi. Je dois faire les comptes-rendus de réunions, discuter des différents problèmes avec les enseignants, les élus, gérer les questions des parents, les travaux et tout le reste.

J'ai été bien accueillie par les enseignants, les familles et la Mairie.

L'école de Ligny est composée de 5 classes, ce qui est commun pour un village comme Ligny, avec peu d'élèves par classe et des enfants plutôt agréables.

Si nous devons faire le bilan de cette première année, comment la caractériseriez-vous ?

Satisfaisante et positive. Cette année avec les élèves de ma classe nous avons organisé un marché de Noël, un élevage de poussins est en cours, nous allons au jardin des écoliers et nous organisons un atelier cuisine tous les mois dans la classe. Nous avons également des partenariats avec la commune, ce qui nous a permis entre autre de réaliser la visite de la caserne des pompiers avec les classes de maternelle.

J'ai toujours beaucoup de projets dans la tête, que nous mettrons en place durant les années scolaires à venir.

Comment aborderez-vous l'année prochaine ?

Satisfaite de ma 1ère année à Ligny, je repars sur le double poste de direction et d'enseignante en maternelle.

Merci à Anaïs Roques pour cet échange. Nous vous souhaitons de bonnes et reposantes vacances et à la rentrée !

Propos recueillis par Claire Minière,
Commission communication



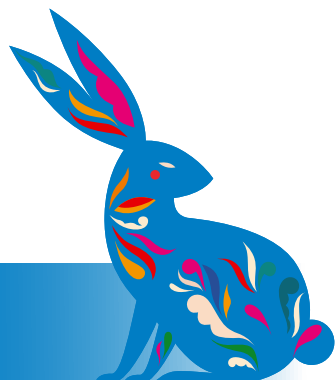
ASSOS

Le Forum des Assos aura lieu le samedi 9 septembre juste après la rentrée scolaire...

A noter dans vos agendas !

La Commission des Assos & sports





Depuis quelques jours et comme annoncé, les sépultures de notre cimetière sont consultables et accessibles pour les Usagers.

Les données des concessions sont disponibles sur : <https://cimetiere.gescime.com/ligny-le-ribault-cimetiere-45241>

Opération relevage des sépultures

L'opération de relevage des sépultures arrive maintenant à son terme. Nous vous communiquons, une dernière fois, la liste de concessions échues :

Pour rappel, il s'agit des concessions arrivant à échéance et n'ayant jamais fait l'objet d'une demande de renouvellement ou de conversion dans les délais prévus.

Ces concessions sont renouvelables mais à défaut du paiement de la redevance, le terrain concédé revient à la commune et ne peut être repris que deux années après l'expiration de la période concédée

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter la Mairie. N'hésitez pas à prévenir les ayants-droits éventuels... C'est important !

Jean-Marie Theffo, Commission cimetière

N° d'ordre	Famille	Date d'expiration	Localisation
244	Touraton / Robineau	28/07/1961	Carré 1 - Empl.58
332	Barbier	03/07/1994	Carré 3 - Empl. 16
353	Cizeau / Dupont	19/04/1996	Carré 3 - Empl.29
354	Crespeau / Delaguet / Regnier	19/04/1996	Carré 3 - Empl.30
699	Pilet / Jardin / Manach	12/12/2018	Carré 3 - Empl.46
327	Blanc / Janvier	16/11/1993	Carré 4 - Empl.11
349	Pajon / Delahaye	26/10/2005	Carré 4 - Empl.22
387	Leroy / Guillaume / Sourdille	05/04/2001	Carré 4 - Empl.26
355	Crepeau / Piat	29/04/1996	Carré 5 - Empl.39
333	Pelletier / Crepeau	30/08/1994	Carré 5 - Empl.40
646	Piat / Foulon	02/01/2014	Carré 5 - Empl.45
338	Dubois / Laurent	31/12/1629	Carré 5 - Empl.5
344	Moreau / Bonsens	21/02/1995	Carré 5 - Empl.7
649	Latouche	12/05/2014	Carré 6 - Empl.17
692	Pouradier	13/05/2018	Carré 6 - Empl.40
685	Pouradier / Ferry	04/06/2017	Carré 6 - Empl.41
696	Guillon / Marchat	28/10/2018	Carré 6 - Empl.46
700 ^{Bis}	Leblond / Le Bourgeois	11/02/2019	Carré 6 - Empl.47
458	Langlois / Petit	02/02/1990	Carré 7 - Empl.10
681	Dardonville / Marque	13/02/2017	Carré 7 - Empl.46
671	Chesneau	26/08/2016	Carré 7 - Empl.50
687	Quarre / Methivier	10/07/2017	Carré 7 - Empl.59
493	Panhuyzen / Ribstein	12/06/2013	Carré 7 - Empl.64
460	Crespeau / Lancteau	23/11/2010	Carré 7 - Empl.8
459	Colin	17/06/2010	Carré 7 - Empl.9
531	Chazette	15/01/2019	Carré 8 - Empl.10
527	Plaisant / Angelis	19/10/1998	Carré 8 - Empl.11
525	Giot / Renard	17/09/1998	Carré 8 - Empl.13
529	Legrand / Berduc	13/11/2018	Carré 8 - Empl.20
533	Estienne / Martinat	21/06/2019	Carré 8 - Empl.22
532	Estienne / Beaucourt	13/02/2019	Carré 8 - Empl.23
582	Vie	20/01/2006	Carré 8 - Empl.59
595	Coffrand	12/12/2007	Carré 8 - Empl.81
467	Landais	08/08/2011	Carré 8 - Empl.84
605	Blain / Sauvage	26/07/2009	Carré 8 - Empl.85
506	Simon / Laurent	09/09/2016	Carré Mur Nord - Empl.15
511	Delalande / Grenouillon / Gilbert	31/01/2017	Carré Mur Nord - Empl.4
518	Bothier / Palais	24/06/2017	Carré Mur Nord - Empl.9
102	Garnon / Manet	24/02/1904	Carré Mur Ouest - Empl.11



Comme nous l'avons fait l'année dernière, notre Commission souhaite informer les Lignoises et les Lignois sur la situation financière de notre commune.

Nos budgets sont préparés par Madame le Maire avec l'aide de Mélanie Leconte et des adjoints. Les rapporteurs sont Bernard Van Hille pour le budget de l'eau et Dominique Durant des Aulnois pour celui de la commune. Le Conseil municipal fixe les priorités et fait les arbitrages nécessaires, malheureusement tout ne peut pas être réalisé dans une année, aussi bien pour le budget communal que pour celui de l'eau et l'assainissement.

Notre Commission des Finances s'est réunie le 22 mars 2023 pour revoir en détail tous les chiffres et finaliser la présentation au Conseil municipal afin d'obtenir son approbation.

Pour rappel l'adoption des budgets suit un processus très réglementé sous le contrôle du Trésor Public. Nos budgets sont obligatoirement équilibrés, ils ont été votés à une large majorité par le Conseil lors de sa réunion du 30 mars.

Notre souci principal pour le budget communal cette année a été :

“Comment avoir un budget équilibré avec une augmentation du coût de l'électricité de l'ordre de 30 000 € ?”

Jusqu'à recevoir quelques jours avant notre Conseil municipal de positives nouvelles de nos dotations de l'Etat, nous pensions devoir être obligé d'augmenter le % de la part de la taxe foncière communale. De nombreuses villes le font, certaines de l'ordre de 50% ! Attention le fait que nous n'ayons pas augmenté ce % ne veut pas dire que notre taxe foncière ne va pas augmenter. En effet, l'Etat ayant augmenté la base, la région et le département peuvent augmenter leurs parts en %, ceci aura un effet mécanique sur notre impôt mais moindre que si, en plus, nous avions été obligés d'augmenter la part communale.

Madame le Maire et les adjoints sont toujours très attentifs aux dépenses pour rester dans notre budget en gardant un tout petit « cousin » pour gérer les imprévus tels qu'inondation, absence de personnel, aide à des personnes en difficulté, besoin imprévu à l'école...

Comme les années précédentes, le Conseil municipal a l'œil rivé sur un indicateur très important – la dette – pour vérifier que notre gestion en aucun cas ne vienne pénaliser nos ressources à venir. Trop de dettes tueraient notre capacité à investir pour les besoins futurs. Pour la 1ère fois nous pouvons voir que la charge annuelle de notre dette va commencer à diminuer en 2024. Ceci signifie que **nous pouvons envisager avec confiance le futur et la réalisation en 2024-2026 de projets qui étaient restés en attente.**

Pour rappel, nous avons toujours des emprunts en cours pour :

- Ecole, Pré des saules, Trottoirs (fin 2024)
- Maison des expositions (fin 2026)
- Aménagement rue du Général Leclerc (fin 2026)
- Rénovation thermique de l'école (fin 2025)
- Assainissement, notre station d'épuration dont le prêt court jusqu'en 2039.

Notre coût/an/habitant (sur la base de 1 265 habitants) est de 114,36€ en 2023. Sans nouveau prêt il va diminuer à 71,14€ en 2025.

Ceci laisse de la place pour financer nos gros projets entre 2023 et 2026 tels que :

- Cabinet médical, acquisition + travaux
- Enfouissement de la fibre
- Cimetière (reprise des concessions et réhabilitation)
- Salle polyvalente dernière tranche
- Rénovation du château d'eau
- Révision de notre site internet
- Aménagement sécurité routière entrées du village
- Création de notre Zone d'activité EPCI
- Sentiers des roses
- Colocation seniors
- Rénovation du parc de véhicules...

Tout ne pourra pas être fait, des arbitrages seront nécessaires mais le Conseil municipal est déjà au travail pour planifier nos investissements pour les 3 prochaines années sans créer une situation de surendettement.

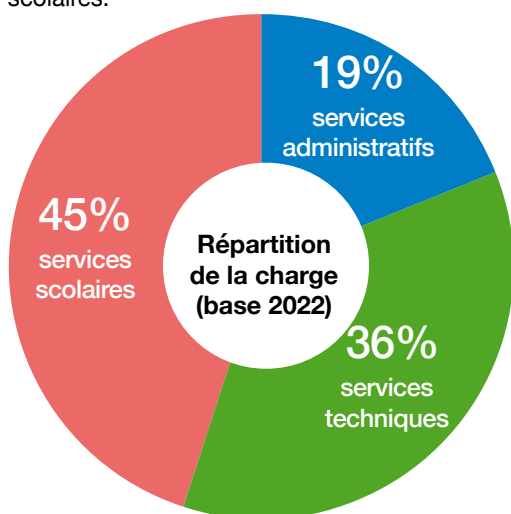




BUDGET COMMUNAL :

Compte administratif :

Nos recettes en 2023 sont prévues à 1 043 K€ et nous avons donc prévu nos dépenses alignées sur ce montant. Une de nos principales dépenses de fonctionnement est la charge de personnel représentant 48%. Cette charge est répartie environ (base 2022) pour 19% pour les services administratifs, 36% pour les services techniques et 45% pour tous les services scolaires.



L'effort communal pour notre école est bien démontré par ce %.

En investissement, nous prévoyons de dépenser 280 K€ cette année, les projets les plus importants ont été mentionnés dans le chapitre précédent.

Avec une gestion très saine de nos dépenses et une « chasse » à toutes les subventions possibles, aucune augmentation d'impôt n'a été proposée.

En résumé la Commission des finances a proposé au Conseil municipal le budget suivant :

2023	DÉPENSES	RECETTES
fonctionnement	1 042 976.52 €	1 042 976.52 €
investissement	279 998.22 €	279 998.22 €
TOTAL	594 615,06 €	594 615,06 €

Ce budget a été voté à la majorité.

Budget de l'Eau et l'Assainissement :

Ce dernier a été scindé en deux budgets distincts un spécifiquement pour l'Eau et l'autre pour l'Assainissement qui induira maintenant 2 factures une pour l'Eau, une pour l'Assainissement.

Ces deux budgets sont équilibrés entre dépenses et recettes aussi bien pour la partie fonctionnement qu'investissement.

Budget eau	DÉPENSES	RECETTES
fonctionnement	192.216,16 €ht	192.216,16 €ht
investissement	213.162,83 €ht	213.162,83 €ht
TOTAL	405.378,99 €ht	405.378,99 €ht

Budget assainissement	DÉPENSES	RECETTES
fonctionnement	123.424,46 €ht	123.424,46 €ht
investissement	65.694,14 €ht	65.694,14 €ht
TOTAL	189.118,60 €ht	189.118,60 €ht

Pour 2023 la principale dépense d'investissement sera les travaux sur le château d'eau qui consisteront pour un montant de 108.000 €ht (Subventionné à hauteur de 58.000 € soit 53,7 %)

- La réfection de l'étanchéité de la cuve ;
- La réfection de l'intrados de la coupole de la passerelle de la cuve ;
- La réfection de l'extrados de la coupole ;
- Changement de tous les équipements de sécurité et travaux divers.

Il faudra aussi assurer la continuité de service, pour un coût de 38.000 €ht (Budget de fonctionnement de l'Eau) le l'alimentation du réseau d'eau potable en installant une bâche alimentée par le forage et un supprimeur relié au réseau durant les travaux. Cette bascule du château d'eau à la bâche entrainera des coupures momentanées de la distribution d'eau mais vous en serez avertis en amont.

Dominique Durant des Aulnois, Délégué aux Finances
Bernard van Hille, 3^e Adjoint en charge de l'eau

Associations



ÉCOMUSÉE PATRIMOINE



Après sa pause hivernale, l'Ecomusée a ouvert ses portes le dimanche 7 mai.

Assemblée générale du 10 février 2023

Suite à notre Assemblée Générale, voici la composition du nouveau Bureau :

Co-Présidents :

Béatrice Cabourg et Philippe Thomeret

Trésorière : Véronique Thomeret

Trésorière Adjointe : Marie-Noëlle Boisbourdin

Secrétaire : Elisabeth Milesi-Brault

Membres actifs du Bureau :

Bernard Le Breton - Dominique Durant des Aulnois
- Nicole Dufay - Claude Ruby - Brigitte Foucher

Autres membres actifs mais ne faisant pas partie du Bureau : Marie-Louise Le Breton - Anne-Marie Treneau - Jack Acori

VOUS POUVEZ ÉGALEMENT NOUS APPORTER VOTRE SOUTIEN EN ADHÉRANT À NOTRE ASSOCIATION.

Les cotisations sont fixées comme suit :

- **11 € Cotisation de base**
- **16 € Cotisation de soutien**
- **25 € Membre bienfaiteur**

et vous êtes les bienvenus si vous souhaitez rejoindre notre équipe car nous avons besoin de toutes les bonnes volontés.

Trois membres du Bureau ont participé à une journée de formation sur le thème de la conservation du patrimoine rural, à la Maison de la Polyculture d'Ormes.

Le 07 Avril, sur l'invitation d'EDUCTOUR et à l'initiative des Offices du Tourisme de la Région, **nous nous sommes rendus au Musée de Sologne de Romorantin.**

EVENEMENTS A VENIR :

- Nous participerons à **La Lignoise** pour le **week-end du 14 au 16 Juillet.**
- Nos **Nuits du Cerf** auront lieu **les 29 et 30 septembre 2023.**

UNE IDEE DE CADEAU :

Notre ouvrage sur Ligny-le-Ribault est toujours en vente chez Denis, notre sympathique buraliste et à l'Ecomusée, au prix de 14 €. Il peut être dédié sur demande.



Béatrice Cabourg (06.87.14.03.82)

Philippe Thomeret (02.38.45.46.19)

Co-Présidents de l'Ecomusée Patrimoine

Nous vous rappelons que notre Écomusée est situé derrière l'Eglise.

HORAIRES D'OUVERTURE

Les dimanches de 14h à 18h de mai à septembre, tous les après-midis en juillet/août et à tout moment, en nous contactant au préalable : 02 38 45 46 19 ou 06 87 14 03 82



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

L'équipe :

Michèle, Sylvie, Maryline,
Marie-Noëlle, Christian

Ouverture :

mardi : 16h30 - 18h30
samedi : 10h30 - 12h00

Poussez la porte et venez-vous installer pour un moment de détente et de partage.

Adhésion gratuite
Modalités d'emprunts « souples ».

La bibliothèque fonctionne grâce à vos dons de livres récents, une subvention municipale, et des emprunts réguliers auprès de Loiretek (bibliothèque départementale de prêt). Vous trouverez les derniers romans et policiers, des auteurs régionaux, des domaines variés : science-fiction, BD, mangas, psychologie, cuisine, arts, voyages...

Il y en a pour tous, tout-petits, enfants, juniors, ados et adultes.



Nous sommes à l'écoute de vos suggestions, et vous pouvez nous consulter pour faire une réservation spécifique à la bibliothèque départementale, qui nous fait des livraisons environ une fois par mois.

Retrouvez notre actualité sur l'Infolettre.

bibliothequelignyleribault@gmail.com

02 38 14 50 97

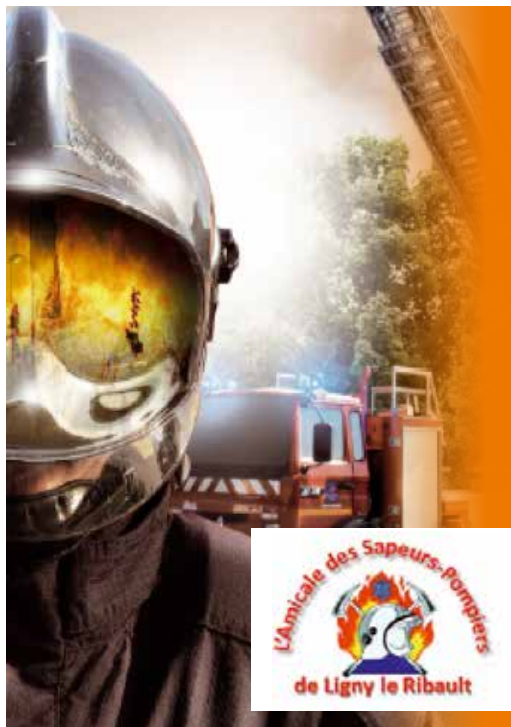
rue du Général de Gaulle, face à la boulangerie

L'Equipe de la Bibliothèque

Associations



SAPEURS POMPIERS



Au cours des années les slogans se sont succédés :

"Vous avez besoin de nous, nous avons besoin de vous !"

"Je suis sapeur pompier volontaire, pourquoi pas vous ?"

« Savez-vous que les sapeurs-pompiers volontaires sont des citoyens comme vous ? »

« Découvrez le POMPIER qui est en vous.... »

« Sapeur-pompier je m'engage pour les autres, Et vous ? »

« Vous aussi, changez de tenue »

« C'est pas la force qui compte, c'est toi »

Mais les faits sont là le nombre de Sapeurs-Pompiers Volontaire (SPV) baisse d'année en année globalement au niveau national et cela se fait cruellement ressentir dans nos territoires ruraux et nos Centres d'Incendie et de Secours (CIS) sont en très grande majorité exclusivement composés de SPV.

Pour rappel, le modèle de sécurité civile français repose sur la mixité sapeurs-pompiers professionnels (SPP : 20 %) et sapeurs-pompiers volontaires (SPV : 80%) afin d'offrir une réponse opérationnelle la plus adaptée en tout lieu du territoire national.

Actuellement nous sommes 10 SPV au CIS de Ligny-le-Ribault, hommes et femmes de 22 à 58 ans, mais idéalement il faudrait que nous soyons au moins 15 afin d'assurer pour les Lignois et Lignois, par notre engagement, une réponse de proximité (donc rapide) aux sollicitations de secours de nos concitoyens 24h/24 et 365 jours /365.

Peut-être vous ne vous étiez jamais posé la question d'un engagement civique comme sapeurs-pompiers !



OSEZ !



Vous avez entre 16 et 56 ans, une bonne aptitude physique et médicale, vous auriez le temps de vous former (une trentaine de jours répartis sur 1 à 3 ans), alors à la lecture de ces quelques mots ayez l'audace, la curiosité de frapper à la porte de la grande famille des sapeurs-pompiers où on répondra à toutes vos interrogations sur cette corporation faite de femmes et d'hommes d'horizons différents qui vivent un engagement quotidien au service des autres, en parallèle de leur métier ou de leurs études. Chaque jour, ils démontrent que solidarité et altruisme ne sont pas de vains mots.

Contacts :

- Lnt Bernard van Hille
Chef de centre - 06 89 72 84 59
 - Ad/c Eric Viginier
Adjoint au chef de centre 06 73 10 31 16
 - Hervé Contault
Président de l'Amicale 06 09 14 65 14
- Ou tout autre SPV de Ligny que vous connaissez ou croisez ...**

Pour profiter de ce support de communication, toute l'équipe de SPV de Ligny-le-Ribault vous remercie très chaleureusement pour l'accueil et la générosité que vous leur avez réservés lors de la tournée des calendriers, MERCI.

Nous vous souhaitons un bon été.

l'Amicale

Associations



CINÉ SOLOGNE

C'est une saison très mitigée que nous terminons : une fréquentation en baisse car des habitudes ont été perdues suite à la pandémie et une programmation qui n'a pas toujours séduit nos spectateurs. Comme nous suivons l'actualité, et celle-ci étant plus ou moins riche, le choix n'est pas toujours facile pour rallier le maximum de

spectateurs sur l'ensemble des 14 communes qui composent notre circuit.

CINE-SOLOGNE LIGNY-LE-RIBAULT vous propose **le premier jeudi du mois** un film récent, dans la Salle polyvalente, mise gracieusement à notre disposition par la Mairie que nous remercions.

Voici le bilan de la saison 2022 / 2023 :

Films	Mois	Adultes	Enfants	Abonnés	Total
Rumba la vie	Octobre	2	0	8	10
Le tigre	Novembre	4	0	9	13
Le Petit Nicolas	Decembre	6	0	0	6
Simone (Veil)	Janvier	7	0	12	19
La malédiction des Dunois	Fevrier 18 H	3	1	11	15
Le parfum vert	Fevrier 20 H	5	0	8	13
Astérix et Obélix empire du milieu	Mars 18 H	4	6	4	14
Astérix et Obélix empire du milieu	Mars 20 H	6	0	6	12
Un homme heureux	Avril	7	0	17	24
Les petites victoires	Mai	9	0	9	18
					144

Nos séances scolaires remportent toujours un franc succès grâce à l'implication des enseignants de l'Ecole de Ligny : qu'ils en soient remerciés !

Séances Scolaires	Mois	Enfants
Grosse Colère	Déc.	52
Le Petit Nicolas	Déc.	33
L'odysee De Choum	Avril	36
Chantons Sous La Pluie	Avril	43
		164

Rappel : Nous proposons à notre fidèle public des CARTES DE FIDELITE : 20€ la carte, donnant droit à 5 séances, ce qui ramène le prix de la séance à 4€ au lieu de 5€ (tarif normal pour les Adultes). Tarif « - de 16 ans » : 3,50€

Beaucoup de flexibilité avec cette carte qui n'est pas nominative, qui peut être utilisée dans toutes les communes du circuit CINE SOLOGNE, en famille ou entre amis et dont la durée n'est pas limitée.

Merci à nos techniciens bénévoles préférés Bernard Robert, Patrick Davaine, Denis Chéry et au personnel communal qui se charge du transport du matériel.

Nous vous souhaitons un bel été.

Pour l'équipe Ciné Sologne de Ligny-le-Ribault, Béatrice Cabourg et Véronique Ruffier

**MASSAGES
REFLEXOTHERAPIE**



Sandrine GAUCHER
06 75 19 21 39 - LIGNY-LE-RIBAULT

**Chalet de
la coiffure**
SALON MIXTE



Mardi au vendredi : 9h-18h30, Samedi : 9h-17h
7 Clos des Muids 45240 LIGNY-LE-RIBAULT

📞 **02 38 45 40 34**



AMÉNAGEMENT D'ESPACES VERTS

- Clotûre
- Plantation
- Engazonnement

ENTRETIEN DE JARDIN

- Tonte
- Taille
- Abattage

Cédric Montigny

mc.paysages@gmail.com

06 79 10 33 89



Tuilerie de la Bretèche

Carrelages - Briques - Terre cuite à la demande

Fabrication, exposition, vente à Ligny-le-Ribault

Aymeric de BAUDUS

Artisan Fabricant

45240 LIGNY-LE-RIBAULT - FRANCE

Tél. 33 (0)2 38 45 43 88

Fax 33 (0)2 38 45 40 15

www.tuilerie-de-la-breteche.fr

**STEPH
DIMINUTIF**
coiffeuse à domicile

hommes - femmes - enfants
sur rendez-vous

TÉL. 06 88 49 53 25
Ligny-le-Ribault



Jérémy

BARDINE

06 70 96 61 35



« J'aime accompagner les Lignois
et les Lignois dans leurs projets
immobiliers ! »

1A rue du Général de Gaulle - 45650 Saint-Jean-le-Blanc

Associations



14, 15 & 16 juillet
LA LIGNOISE

VENDREDI 14 JUILLET

- **DES CHAMPIONS DE PÉTANQUE**, place de l'Eglise, de 10h30 à 12h, **Venez affronter PHILIPPE QUINTAIS, 14 fois champion du monde** et **DAMIEN HUREAU, champion du monde 2004**, finaliste en 2003, vainqueur des jeux mondiaux 2000
- 14h /16h match entre P. Hureau, D. Quintais et nos partenaires

SAMEDI 15 JUILLET

- **CONCOURS DE PÉTANQUE** en doublette au cœur du village, de 10h à 12h et de 13h30 à 15h30 - Inscriptions : sur place, dès 9h
- **JEUX DE VILLAGE**, dès 16 h, au parcours de pêche, venez défier les meilleurs. Inscriptions : 06 83 30 94 12 ou sur place
- **SOIRÉE MOUSSE & DANSE MUSIC**, au parcours de pêche

SAMEDI 15 ET DIMANCHE 16

- **Marché et brocante**, au parcours de pêche
- SAMEDI : Olivier : 06 83 30 94 12
DIMANCHE : Jean-Yves : 06 37 53 22 94
Mickael : 06 88 66 16 01 Philippe : 02 38 45 42 10

DIMANCHE 16

- **Expo de vieilles voitures**, au parcours de pêche



ANDOUILLETES / MERGUEZ / SAUCISSES / FRITES SUR PLACE TOUT LE WEEK-END

JOCK'R, parce qu'à Ligny, on sait s'amuser ! - Contact : 06 83 30 94 12



ATELIER ENCADREMENT



© Olivier Guérin

Les 3 et 4 juin vous avez été très nombreux à nous témoigner vos encouragements.

Nous sommes 12 passionnées par les techniques d'encadrement et depuis trois ans nous préparons cette exposition afin de vous présenter nos créations qui sont le fruit de grands moments de convivialité, de solidarité, d'échange et d'écoute.

Les stands du recyclage du carton ondulé et du club de couture ont permis de montrer d'autres créations.

Vous les visiteurs et nous les passionnées avons rendu cette exposition dynamique et interactive.

Merci à tous !

Ysa Cabourg

COIFFURE À DOMICILE



CARO'COIFF

0616712856

Votre literie *made in* RÉGION CENTRE !

COMPTOIR DES LITS
DEPUIS 1960

à Saint-Laurent-Nouan,
derrière le **Super-U**

0254877288



Sommiers fixes et électriques - Matelas

comptoir-des-lits.com

POMPES À CHALEUR - CLIMATISATION - GRANULÉS - BOIS - BUCHES - COPEAUX - PLOMBERIE & ÉLECTRICITÉ



**Artisan spécialisé en
Géothermie & Aérothermie**

Vente - Installation - Maintenance - Dépannage
(Devis gratuits) - Dépannage brûleur

06 42 20 22 45

02 38 45 47 18 (le soir)

aclimpac@outlook.fr

www.aclimpac.chez.com

Un artisan
formé chez les
compagnons du
tour de France à
votre service

Aclimpac 355 rue César Finance - 45240 LIGNY-LE-RIBAUT



CGF

Nuisibles

**LA solution
contre
tous les nuisibles**

06 37 44 30 65

En Sologne depuis 2019



Associations



LIGNY SUR SCÈNE



La troupe de Ligny sur Scène a tenu ses promesses et la représentation a eu lieu le week-end de la fête des mères : petit cadeau supplémentaire pour des mamans fières de voir à quel point les enfants se sont investis dans leurs rôles.

Les lignoises et les lignois ont répondu présents pour notre plus grand bonheur.

Tout n'a pas été parfait (c'est encore plus drôle...) et c'est aussi ça le charme des amateurs.

Vos encouragements, rires, applaudissements, sourires ou compliments, nous donnent l'énergie pour dépasser notre trac et pour beaucoup notre timidité.

Tout cet investissement et ces émotions nous donnent la motivation pour penser déjà aux prochaines saynètes à écrire et mettre en scène. Notons que cette année, les enfants ont largement participé à l'écriture de leurs propres saynètes.

Merci : notre appel de l'an passé a été entendu et c'est avec un immense plaisir que 4 femmes et un homme, sont venus compléter nos effectifs. Chacun a trouvé sa place et l'ambiance est toujours au rendez-vous.

Lignoises, lignois si vous n'avez pas eu l'occasion de venir nous découvrir, nous espérons de tout cœur, vous donner rendez-vous l'an prochain pour un nouveau spectacle, drôle, parfois loufoque mais toujours rempli de bonne humeur.

Pour rappel : les répétitions ont lieu les mardis soir à la salle polyvalente de 18h45 à 19h45 pour les enfants et de 19h45 à 21h15 (ou plus...) pour les adultes.

Retrouvez-nous à la rentrée au forum des associations si vos enfants souhaitent nous rejoindre. (La maîtrise d'une lecture fluide et la compréhension des textes simples sont demandées pour intégrer la troupe des enfants.)

A bientôt et bel été !

La troupe de Ligny Sur Scène

**TRANSPORTS
FRANCHET**

TRANSPORTS TOUTES DISTANCES

Service régulier
« bassin Marennes-Oléron → →
→ → M.I.N. Rungis »

franchet.trs@gmail.com

"La Détourne" - 45240 Ligny-le-Ribault
Tél. 02 38 45 42 32 - Tél. 02 38 45 45 30

**Yves
BOZO**

Paysagiste
Entrepreneur de jardins
Location de nacelle

"La Villette" - 45240 Ligny-le-Ribault
Tél. 02 38 45 45 58
Portable 06 14 93 79 61

Sports & loisirs

AMICALE PÉTANQUE



Notre AG s'est déroulée le 14 janvier 2023, elle a été suivie du pot de l'amitié et du traditionnel repas au St-Hubert.

Nous sommes actuellement 38 adhérents, nous nous retrouvons tous les mercredis et samedis pour de belles parties dans une ambiance toujours très conviviale et quelles que soient les conditions météo. Les plus acharnés se retrouvent également les dimanches et jours fériés

Sur l'invitation de l'amicale Pétanque de Patay, douze de nos adhérents sont allés affronter les boulistes de Patay, nous avons passé un très bon moment en leur compagnie. Nous remercions vivement M Vellard et son équipe pour l'accueil chaleureux, celui-ci a remis à notre Co-Président Patrick Davaine, qui représentait notre Amicale, la médaille de la ville de Patay.

Nous avons également été invités par l'Amicale Pétanque de St-Jean-le-Blanc en juin.

Comme chaque année, nous organisons un moment de convivialité avec nos adhérents, il s'est déroulé le 18 mai au terrain en présence de représentants de la commune Anne Gaborit, Jean Marie Theffo et Eric Fougeret, de belles parties ont été jouées avec brio jusqu'à une heure tardive !!



Nous organiserons un concours en doublette le 2 septembre (dans la cour de l'Ecole)

Inscription à partir de 13h30 • Jet du bouchon à 14h15 précises.

Nous vous communiquerons plus d'informations le moment venu via les réseaux sociaux

Nous invitons toutes celles et ceux qui aiment la pétanque ou qui ont envie de découvrir ce jeu à nous rejoindre sur le terrain de pétanque situé près du stade de foot et des tennis les mercredi et samedi après-midi à partir de 14h.

Nous vous souhaitons de belles vacances d'été

Contacts :

Co-présidents :

Didier Binier : 06 81 60 65 44

Patrick Davaine : 06 86 68 12 16

Secrétaires : Nicole Davaine et Colette Auger

Trésoriers : Mickael Viginier

et Jean-Paul Métreau

Les co-Présidents, Didier Binier et Patrick Davaine



ARTISAN
Charpente Couverture

Pierre JASINSKAS
06 59 79 47 35
pj.artisan@gmail.com

45240 LIGNY LE RIBAUT - SIRET 849828967/00018

POUSSIN
Dominique & fils

**AMÉNAGEMENT
D'ESPACE PAYSAGÉ**

Dallage - Pavage - Béton désactivé - Nidagravel gravillonné -
Clôtures - Piliers - Emulsion gravillonné & enrobé rouge et noir
- Viabilisation de terrain - Terrassements divers avec mini-pelle
3T et 8T - Puisards - Installation sanitaire - Allées tous matériaux -
Maçonnerie paysagère

**90 rue de la Fontaine
45240 LIGNY-LE-RIBAUT**

Tél/Fax 02 38 45 46 68

Port. 06 08 64 11 37

dominique-poussin@wanadoo.fr

www.dominique-poussin.com



Sports & loisirs



CLUB DE GYM



Le Club de gymnastique continue d'attirer de nouveaux adhérents chaque année !

Il faut reconnaître que nous avons 2 animatrices qui proposent des cours de qualité ; et ce n'est pas les anciens adhérents qui vont dire le contraire !

En effet, ils sont nombreux à attendre la fin de l'été pour revenir au Club en septembre et retrouver les amis et animatrices pour faire du sport dans la bonne humeur ! Entretenir sa forme physique c'est aussi l'occasion d'entretenir le lien social !

Aujourd'hui nos fidèles adhérents (de 18 à 80 ans) le disent, c'est un plaisir de se retrouver le lundi et le jeudi !

Rejoignez-nous !



Pour tous renseignements :
Frédérique Ayrault, présidente
Contact : clubgymigny@gmail.com
Téléphone : 06 31 98 60 28

Le Bureau de la Gym

BEL



BOUGEONS ENSEMBLE À LIGNY



Nous finissons cette très belle année sportive et de bien-être.

Comme l'année dernière Eugénie nous a proposé du Step sur le dernier trimestre sur le cours de renfo adultes. Les jeunes ont également fait du Yoga, du step, du LIA et du renforcement tout au long de l'année comme l'année précédente.

- ➔ Pour Pâques nous avons proposé une vente de chocolats Alex Olivier.
- ➔ En octobre nous participerons de nouveau à « Octobre Rose ».
- ➔ Nous ouvrirons le cours à toutes les personnes non adhérentes durant tout le mois d'octobre en demandant une participation par cours ainsi qu'une vente d'articles solidaires.

Nous vous donnons donc rendez-vous en septembre 2023 pour nos cours :

- **Moove your body Jeunes (de 8 à 15 ans) :**
18h45 à 19h30
- **Renfo / LIA Adultes (à partir de 16 ans) :**
19h30 à 20h30
- **Yoga Adultes : 20h30 à 21h30**



Composition du bureau :

Présidente : Karine Oszwald (06 83 86 21 10)

Présidente adjointe : Stéphanie Ferreira

Trésorière : Sophie Péant

Professeur : Eugénie Simon

Le bureau BEL

Sports & loisirs



USCL

(UNION SPORTIVE ET CULTURELLE
DE LIGNY-LE-RIBAUT)

Pour la deuxième année consécutive, les adhérentes, adhérents de l'USCL ont pu bénéficier de plusieurs activités le tout dans la bonne humeur, la convivialité et le partage.

La Marche du lundi après-midi a vu l'arrivée de nouvelles adhérentes ! Un groupe de 13 personnes sont inscrites.

Les marches dans les bois environnant notre village ont été fort appréciées. Des sorties hors commune, ont été proposées avec le Parc de Limère à Ardon, les Eaux bleues de Tavers, parcours dans le parc de Chambord, la découverte de la chocolaterie Max Vauché à Bracieux avec bien sur un petit tour dans la ville, et pour finir un moment convivial au retour par le chemin des chaises. Cette activité continue pendant l'été avec **changement d'horaires : Lundi matin 10h derrière l'église !**



La Marche du samedi a été plus difficile et est mise à l'arrêt... Mais rassurez-vous marcheurs, l'activité va repartir début Septembre sous une nouvelle formule.

La Couture du samedi, où les rires fusent, et où l'entraide est permanente a permis aux 7 personnes présentes d'échanger sur leurs futurs projets.

Les tissus multicolores, se sont laissés transformer, en sacs de plages, pochettes, et bien d'autres créations. A noter qu'une enfant sous la houlette de Laurence a aussi participé à ses créations.



Le jeudi à partir de 14h à la salle Saint-Martin, l'activité **Combattons la solitude** permet aux personnes seules de se retrouver autour d'activités différentes, tricot, crochet, fabrication d'objets cartons et surtout papotages autour d'un thé, actuellement 9 personnes



sont inscrites à ce jour. **Toute autre proposition est bienvenue, n'hésitez pas ! Venez nous rejoindre.**



Pilates Lancée en Septembre, cette activité se poursuit le lundi soir, avec Séverine dans la bonne humeur et le sérieux pour les 18 adhérentes (ts). Cette pratique permet le renfort des muscles profonds et l'assouplissement du corps en améliorant les postures, ce qui contribue à réduire les problèmes de dos notamment. Elle convient aussi bien aux femmes qu'aux hommes !

Bravo à toutes et tous pour votre assiduité.

Natha Yoga La section compte **22 adhérents** et nous nous retrouvons en **deux groupes** (femmes et hommes) **le mercredi de 18h15 à 19h et de 19h15 à 20h15**. Jocelyne, notre professeur commence et termine ses cours par de la relaxation, moment apprécié par tous, et au cours de la séance nous fait faire des étirements, de l'équilibre, un travail sur la circulation des énergies, et nous pratiquons la respiration ventrale qui nous apporte du bien-être et nous aide au lâcher prise. Fin décembre, Jocelyne a eu la bonne idée de nous proposer **une séance de Yoga du Rire** : les enfants des adhérents étaient également acceptés. Ce fut un très bon moment de détente !



Sports & loisirs



USCL

(UNION SPORTIVE ET CULTURELLE
DE LIGNY-LE-RIBAUT)



Pratique sportive

Ce ne sont pas moins de trente enfants tous âges confondus qui se retrouvent le mercredi après-midi à partir de 14h sur les infrastructures de notre commune.

Un premier groupe de petits eh oui le plus jeune à **3 ans jusqu'à 7 ans** qui à travers diverses activités (courses, jeu des coupelles, bases de football et de rugby, saut en hauteur...) mettent en pratique le savoir-vivre ensemble, l'entraide, la découverte des fleurs, beaucoup admirent un ver de terre, un escargot, voir aussi les avions dans le ciel, mais chacun avec sa joie, ses réflexions, apporte au groupe une cohésion.

Bravo à vous pour votre engagement.

Le deuxième groupe de 7 ans à 13 ans débute les activités de 15h à 16h 30

Pour eux, lancer de javelots, courses individuelles et par équipes, tours de stade, pratique et matches de football, de rugby, ou filles et garçons s'en donnent à cœur joie.

Bien sur quelques larmes sont versées suite à un coup, mais cela ne dure guère longtemps, il y a une telle solidarité que les mots de consolations font oublier la douleur.

Découverte cette saison du tennis-ballon, basket. L'année se terminera par notre traditionnelle bataille d'eau.

De voir tous ces visages souriants est la plus belle des récompenses.

Merci à vous tous pour ces moments inoubliables, nos fous rires, nos complicités, et le respect les uns envers les autres.

Merci à la municipalité pour le prêt des terrains, des salles, afin de nous permettre de pouvoir apporter à tous nos adhérents la pratique de ces diverses activités.

Et une fois n'est pas coutume, félicitations aux parents d'Axel pour la naissance de Marin.

80 adhérents font partie de l'association, pour eux chaque activité à un responsable :

Marche : Viviane,

Pilates : Patricia,

Yoga : Béatrice,

Jeunes : Chantal,

Combattons la solitude : Sandrine,

Couture : Laurence,

merci à vous toutes pour votre engagement.

En Septembre une nouvelle activité va naître avec Dominique ancien professeur de dessin,

vous êtes nombreuses (breux) à l'attendre,

Nous vous donnerons plus d'informations sur le lieu et l'heure des cours de dessins.

Pour toutes nouvelles inscriptions, contactez Chantal Fougeret au 06 07 86 40 64 ou chantalfougeret@orange.fr

Bonnes et belles vacances à tous

Le bureau de l'USCL



ÉCURIES T. MOREAU

Une année qui commence fort avec l'organisation d'un concours de dressage (figures imposées comme au patinage et jugées par plusieurs juges) Qui a vu un nombre très important de participants, début avril. Ensuite un concours de sauts d'obstacle mi-avril, puis un suivant mi-mai avec la finale régionale Poney et pour finir la finale du "45 tour" (challenge départemental) mi-juin !

Une bonne équipe de bénévoles, une super ambiance au club et c'est gagné !

Comme chaque année, toujours des améliorations, de nouvelles constructions et plein de projets avec le nouveau manège qui arrive (50mx30m).

Le poney club se porte bien, les chevaux aussi avec de nouveaux paddocks qui leur permettent de brouter une bonne partie de la journée.

Renseignements : 06 98 01 56 64




27 rue du Général Leclerc - 45240 LIGNY LE RIBAUT - tél 02 38 45 49 18



AsHome

Aurélie STAELEN

Thérapie intuitive

Libération émotionnelle
kinésiologie
Aromathérapie
Lithothérapie
Reiki



06.66.26.68.19
ashome45@gmail.com
Ligny-le-Ribault








FPCED

450 rue Gérard de Fontenay - 45240 Ligny-le-Ribault
06 86 86 47 96 - julien.fougeret@outlook.fr

Fougeret Julien
Plomberie, chauffage, entretien, dépannage
Un professionnel pour vous accompagner



BOULANGERIE PÂTISSERIE

Jeanne & Jean-Jacques

KIMA



120 rue du Gal de Gaulle - LIGNY-LE-RIBAUT

Tél. 02 38 45 43 94



Sarl Bruno RICHARD

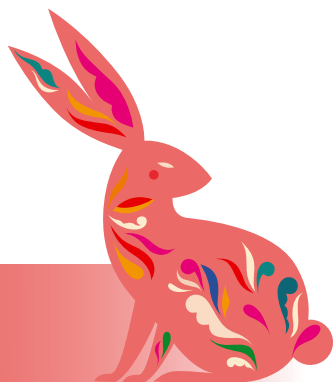
Alarme - Automatisation
Interphone - Vidéo
Installation - Dépannage - Maintenance

115, rue César Finance
45240 Ligny-le-Ribault
Tél. et fax : 02 38 45 43 00
Port. 06 86 58 24 48

Jeunesse



APEEP



Nous sommes heureux d'avoir pu organiser les événements ci-dessous grâce à l'aide des agents de la mairie, de la directrice de l'école, des maîtresses, des parents d'élèves, des commerçants, des lignoises et lignois :

- 11 décembre 2022 : **le Noël des enfants avec la venue de la troupe de Ligny sur Scène**
- 5 février : **un loto qui affiche complet**
- 2 avril : **une tombola spéciale Pâques**
- 28 mai : **notre premier vide-greniers**
- 24 juin : **kermesse de l'école**

Ces actions nous ont permis de participer aux sorties scolaires organisées par l'école :

- Maternelle : **Visite d'un château**
- CP-CE1-CE2 : **Visite d'un château**
- CM1-Cm2 : **Accrobranche**

Encore un grand merci !

Rendez-vous en septembre pour de nouvelles aventures !!!

Nous avons besoin d'agrandir le bureau, n'hésitez pas à nous contacter.

L'équipe de l'Apeep



Morgane

Laville - 07 50 87 32 46

Laura Piat - 06 32 92 16 24

apeep.lignyleribault@hotmail.com

f **apeep Ligny-le-Ribault**



Du 15 mai au 15 octobre 2023, les habitants du Loiret sont invités à partager leur regard sur les paysages alimentaires, comestibles, vivriers et cultivés qui les entourent et les inspirent, à travers la photographie.

L'objectif de ce concours est de valoriser la diversité des paysages départementaux et leurs liens avec la question alimentaire, mais aussi de créer une exposition avec les contributions reçues et sélectionnées, prévue en 2024.

Le concours est ouvert à tous, amateurs ou professionnels de la photographie. Toutes les informations ainsi que le règlement complet sont disponibles sur le même site internet que le formulaire de participation cité ci-dessus.

Contact et infos :

concoursphoto@caue45.fr

www.caue45.fr



Pratique



AIDE À DOMICILE



SERVICE D'AIDE A DOMICILE

Nos prestations

Pour vous accompagner à domicile,

L'ASAD vous propose des services adaptés à votre situation, au plus près de vos besoins.



AIDE AUX PERSONNES AGEES

Vous souhaitez continuer à vivre dans votre logement, auprès des vôtres, mais vous avez besoin de vous faire accompagner.

AIDE AUX PERSONNES MALADES

La survenue d'un problème de santé peut s'avérer compliquée à assumer surtout lorsqu'on est seul.



Les actes essentiels

- . L'aide à la **toilette**, **habillage** et **déshabillage**,
- . L'aide au **lever**, et au **coucher**,
- . Préparation et aide à la **prise des repas**,
- . La surveillance de la prise des **médicaments**...

Les activités quotidiennes

- . L'**entretien** courant du **logement** et du **linge**, repassage, petite couture...,
- . Les **courses**.



TOUT PUBLIC

Vous êtes débordé et vous n'arrivez plus à faire face aux tâches ménagères. Le linge s'accumule dans l'attente d'être repassé.

AIDE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Le handicap dû à l'âge, à une maladie ou un accident ne doit pas vous empêcher de continuer à vivre à votre domicile.



La vie sociale et relationnelle

- . L'aide aux démarches administratives courantes,
- . L'**accompagnement** dans les petits déplacements (courses, promenades...),
- . L'**aide aux aidants**...

Le service TELEASSISTANCE A DOMICILE

- . A votre écoute, 24h/24, 7 jours/7, 365 jours/365,
- . Réponse immédiate et permanente...



Membre de l'Union Nationale de l'Aide, des soins et des services aux domiciles



L'ASAD RECRUTE :

N'hésitez pas à nous contacter directement au 02.38.76.00.41

Les petits
Loirétains
recrutent !

FORMATION GRATUITE

POSTE GARANTI

Devenez assistant maternel

Horaires, employeurs, organisation, projet d'éveil...
c'est vous qui gérez !

Loiret
www.loiret.fr
02 38 25 45 45

Relais Petite Enfance

Devenir ASSISTANT MATERNEL

Exposition itinérante proposée par le Relais Petite Enfance des Portes de Sologne en partenariat avec la CAF du Loiret

VOUS VOUS INTERROGEZ SUR CE MÉTIER ? VENEZ DÉCOUVRIR L'EXPOSITION :

Ménestras-en-Villette du 14 Avril au 4 Mai 2023	Arden du 15 Juin au 6 Juillet 2023
Sennely du 5 au 25 Mai 2023	Jury-le-Pitot du 7 au 27 Juillet 2023
Morville-en-Villette du 26 Mai au 15 Juin 2023	La Ferté St Aubin du 28 Juillet au 17 Août 2023
	Ligny-le-Ribault du 1er au 22 Septembre 2023

RENSEIGNEMENTS
RELAIS PETITE ENFANCE
02.38.64.64.80 / 02.38.61.76.11

Portes de Sologne
Département du Loiret

Pratique



COLLECTE DES DÉCHETS

Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
01 Sa	01 Ma	01 Ve	01 Di	01 Me	01 Ve
02 Di	02 Me	02 Sa	02 Lu 40	02 Je	02 Sa
03 Lu 27	03 Je	03 Di	03 Ma	03 Ve	03 Di
04 Ma	04 Ve	04 Lu 36	04 Me	04 Sa	04 Lu 49
05 Me	05 Sa	05 Ma	05 Je	05 Di	05 Ma
06 Je	06 Di	06 Me	06 Ve	06 Lu 45	06 Me
07 Ve	07 Lu 32	07 Je	07 Sa	07 Ma	07 Je
08 Sa	08 Ma	08 Ve	08 Di	08 Me	08 Ve
09 Di	09 Me	09 Sa	09 Lu 41	09 Je	09 Sa
10 Lu 28	10 Je	10 Di	10 Ma	10 Ve	10 Di
11 Ma	11 Ve	11 Lu 37	11 Me	11 Sa	11 Lu 50
12 Me	12 Sa	12 Ma	12 Je	12 Di	12 Ma
13 Je	13 Di	13 Me	13 Ve	13 Lu 46	13 Me
14 Ve	14 Lu 33	14 Je	14 Sa	14 Ma	14 Je
15 Sa	15 Ma	15 Ve	15 Di	15 Me	15 Ve
16 Di	16 Me	16 Sa	16 Lu 42	16 Je	16 Sa
17 Lu 29	17 Je	17 Di	17 Ma	17 Ve	17 Di
18 Ma	18 Ve	18 Lu 38	18 Me	18 Sa	18 Lu 51
19 Me	19 Sa	19 Ma	19 Je	19 Di	19 Ma
20 Je	20 Di	20 Me	20 Ve	20 Lu 47	20 Me
21 Ve	21 Lu 34	21 Je	21 Sa	21 Ma	21 Je
22 Sa	22 Ma	22 Ve	22 Di	22 Me	22 Ve
23 Di	23 Me	23 Sa	23 Lu 43	23 Je	23 Sa
24 Lu 30	24 Je	24 Di	24 Ma	24 Ve	24 Di
25 Ma	25 Ve	25 Lu 39	25 Me	25 Sa	25 Lu 52
26 Me	26 Sa	26 Ma	26 Je	26 Di	26 Ma
27 Je	27 Di	27 Me	27 Ve	27 Lu 48	27 Me
28 Ve	28 Lu 35	28 Je	28 Sa	28 Ma	28 Je
29 Sa	29 Ma	29 Ve	29 Di	29 Me	29 Ve
30 Di	30 Me	30 Sa	30 Lu 44	30 Je	30 Sa
31 Lu 31	31 Je		31 Ma		31 Di

Le service collecte déchets et VEOLIA, notre prestataire, ont réorganisé l'ensemble des collectes déchets des Communes des Terres du Val de Loire.

Il n'y a aucun changement pour la déchetterie !

DEPUIS LE 1ER JANVIER :

POUBELLES NOIRES

**TOUS LES LUNDIS
APRÈS-MIDI**

→ Je sors ma poubelle
noire tous les lundis matin,
et la rentre le lundi soir !

*Sauf lundis fériés,
je décale
au mardi matin*

POUBELLES JAUNES

**TOUS LES VENDREDIS
MATIN DES SEMAINES
IMPAIRES !**

→ Je sors ma poubelle
jaune tous les jeudis soirs
des semaines impaires, et
la rentre le vendredi soir !

*Sauf jours fériés,
je décale
au vendredi soir !*



Pratique



CONCILIATEUR DE JUSTICE

Nous avons un nouveau conciliateur de justice qui intervient sur le territoire.

A partir du 21 février 2023, Monsieur GIBEY sera présent à la MASS le 3^{ème} mardi après-midi de chaque mois.

UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

Les personnes qui souhaitent le rencontrer doivent appeler la MASS (02.38.64.61.36) pour une mise en relation.

Qu'est-ce que la conciliation ?

Une évolution de la justice vers un monde apaisé

La conciliation permet de trouver une solution amiable pour régler un différend entre 2 parties ou plus, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge.

Un passage obligé lorsqu'un litige surgit

À moins que les parties n'aient préféré tenter une médiation ou une procédure participative, la conciliation de justice est obligatoire **pour les litiges de moins de 5 000 euros** ou lorsque la nature du litige l'impose (ex: bornage, distance des plantations, certaines servitudes...).

Elle peut intervenir en dehors de tout procès, ou devant un juge ou être déléguée à un conciliateur de justice.

Elle concerne uniquement les litiges en matière civile.

Conflits concernés



- Relations entre bailleurs et locataires
- Litiges de la consommation
- Problèmes de copropriété
- Litiges entre commerçants
- Litiges entre personnes
- Litiges et troubles du voisinage
- Litiges relevant du droit rural
- Litiges en matière prud'homale



Elle ne concerne pas les litiges d'état civil, de droit de la famille (pensions alimentaires, résidence des enfants, etc.), de conflits avec l'administration.

Qu'est-ce qu'un conciliateur de justice ?

Un auxiliaire de justice assermenté

Le conciliateur de justice est un **auxiliaire de justice assermenté et bénévole** qui est nommé par ordonnance du premier président de la cour d'appel sur proposition du magistrat coordonnateur de la protection et de la conciliation de justice et après avis du procureur général.

Comment saisir le conciliateur de justice ?

- 1 sur simple rendez-vous auprès des :
 - Tribunaux
 - Mairies
 - Maisons de la justice et du droit
 - Réseaux France services
 - Associations
- 2 en ligne sur le site conciliateurs.fr.
- 3 par un juge.

Le recours à la conciliation de justice est un moyen simple, rapide et gratuit de venir à bout d'un conflit en obtenant un accord amiable sans procès.

5 bonnes raisons de tenter la conciliation



1. Rapide
2. Gratuite
3. Confidentielle
4. Droits préservés
5. Accord officiel

2 290
conciliateurs
de justice

*Chiffres août 2019

250 000 visites

par des particuliers soit 119 visites par an par conciliateur de justice

150 000 saisines

directes par le justiciable en vue d'une conciliation de justice

51% de taux de réussite

toutes affaires terminées confondues à l'exclusion des conciliations sans suite

Pratique

CONSEILS

adil
du Loiret et
d'Eure-et-Loir

avec France
Rénov'
Le service public pour mieux
habiter son habitat



Pour connaître les jours, horaires
et lieux des permanences,
un seul numéro : 02 38 62 47 07

"LA SERVITUDE D'ÉCOULEMENT NATUREL DES EAUX"

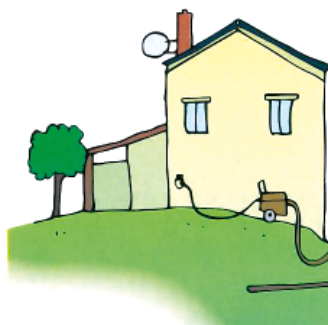
Les terrains en pente, que celle-ci soit douce ou plus prononcée, connaissent un écoulement naturel des eaux. Cet écoulement pose problème dès l'installation de l'homme sur le terrain. Doit-on toujours accepter l'eau de son voisin et que doit-on faire des eaux que l'on reçoit sur son terrain ?

Pour limiter les risques de conflits entre voisins, la loi a consacré la notion de servitude d'écoulement des eaux naturelles (Art. 640 du code civil).

Un fonds servant est un terrain qui supporte une charge, c'est-à-dire une servitude, au profit d'un terrain voisin, nommé fonds dominant.

QUE FAIRE DES EAUX DE TOITURE ?

Le propriétaire ne peut pas diriger l'écoulement de ses eaux de toiture chez son voisin (article 681 du Code civil). Celles-ci doivent être déversées sur son propre terrain pour être absorbées ou pour se mélanger aux eaux pluviales du terrain. Ce n'est qu'une fois mélangées aux autres eaux naturelles qu'elles peuvent s'écouler librement vers les fonds inférieurs, selon la pente naturelle.



QUELLES SONT LES OBLIGATIONS DU PROPRIÉTAIRE DU TERRAIN EN CONTREBAS (FONDS SERVANT) ?

Il doit supporter la servitude sans aucune contrepartie quelle que soit la gêne ou les dégâts occasionnés par le ruissellement des eaux qui s'écoulent naturellement des fonds supérieurs.

Il ne doit mettre aucun obstacle à l'écoulement de l'eau : il ne peut pas boucher les évacuations d'eau du terrain surélevé, ni élever un mur ou une digue entravant ou empêchant l'écoulement de l'eau.

Il peut toutefois faire des aménagements qui auraient pour simple but de réduire les inconvénients dus à l'écoulement des eaux, comme par exemple une dérivation de l'eau permettant un meilleur écoulement de l'eau dans la limite des nuisances éventuellement occasionnées à autrui. Ces travaux resteront dans tous les cas à ses frais.

En cas de vente du terrain, le vendeur ne met pas en cause sa responsabilité s'il ne précise pas que le terrain vendu est soumis à la servitude d'écoulement des eaux.

QU'EST-CE QUE LA SERVITUDE D'ÉCOULEMENT ?

Elle oblige les fonds inférieurs à recevoir les eaux naturelles provenant des terrains situés plus haut. Cette servitude est basée sur l'idée de l'écoulement de l'eau résultant de la configuration des lieux, sans intervention de l'homme. Elle permet aux propriétaires des fonds surélevés de maintenir le ruissellement et l'écoulement des eaux selon la situation des lieux.

QUE SONT LES EAUX NATURELLES ?

La servitude se limite aux eaux dites naturelles (eaux pluviales y compris la fonte des neiges, eaux de source, eaux courantes, eaux qui jaillissent sur un terrain à la suite de sondages ou de travaux souterrains...).

En revanche, ne bénéficient pas de la servitude les eaux altérées par le fait de l'homme (eaux collectées par les caniveaux, eaux usées ou fétides, insalubres ou souillées, eaux industrielles, eaux de lavage des véhicules, eaux provenant d'une buanderie, de la vidange d'une piscine, eaux ménagères...).

QUELLES SONT LES OBLIGATIONS DU PROPRIÉTAIRE DU TERRAIN EN CONTRE-HAUT (FONDS DOMINANT) ?

Le propriétaire du fonds supérieur ne peut rien faire qui aggraverait la servitude du fonds inférieur : installer des gouttières évacuant les eaux de toiture sur un fonds voisin mettrait en jeu sa responsabilité. Il est, en ce sens, interdit de modifier la disposition naturelle des lieux, par le creusement d'un puits ou l'établissement d'une buse pour diriger les eaux de ruissellement vers le fonds voisin.

En cas d'aggravation de la servitude, une indemnité doit être versée au propriétaire du fonds inférieur, victime de préjudices et les juges peuvent imposer la remise en état des lieux de manière à faire cesser l'aggravation litigieuse.

Il en est ainsi de tous travaux réduisant la capacité d'absorption du sol du fait de l'augmentation du volume d'eau qui s'écoule ou lorsque des travaux de remblai du terrain supérieur peuvent provoquer une inondation du terrain en contrebas.



Il est conseillé de discuter à l'amiable entre voisins afin de s'entendre sur l'écoulement des eaux de différents terrains étagés sur une pente. Chaque voisin peut clôturer librement sa parcelle si chacun laisse des ouvertures suffisantes pour l'écoulement des eaux.



SARL **Garage**
ADAM

91, rue G. de Fontenay

45240 LIGNY-LE-RIBAUT

Tél. 02 38.45.42.09 - Fax. 02 38 45 46 14

garage.adam@orange.fr

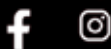
Vente de véhicules neufs et occasions Toutes marques
tourisme et utilitaire - Chrono service - Réparations
toutes marques - Tôlerie peinture - Dépannage

Arnaud Gwen



Spécialistes du Mariage

Photos d'identités
Conformes
Tous documents officiels
Sur Rendez-vous



45240 Ligny le Ribault

07 69 84 02 10 - 07 82 41 42 84

www.arnaudgwen.com

contact@arnaudgwen.com



RETROUVEZ-NOUS SUR
mariages.net

LE FILET GOURMAND

Du poisson frais, à votre porte !

Damien 06.85.17.10.93



lefiletgourmand@gmail.com

Retrouvez à Ligny-le-Ribault, Damien, votre poissonnier,
tous les mercredis et jeudis sur demande à votre domicile

BOUCHERIE

CHARCUTERIE - VOLAILLES

Jean-Marie
Bréan

- Viande charolaise élevée et abattue dans la région,
- Charcuterie fabrication maison,
- Gibiers de Sologne en saison,
- Plats cuisinés à emporter
- Rayon Fromages

S P É C I A L I T É S

- Filet mignon Orloff ; chorizo
- Rôtis farcis
- Buchette de poulet aux châtaignes
- Buchette de pintade "farce forestière"
- Buchette de dinde "farce forestière"
- Paupiettes aux figues ; au jambon
- Filet mignon fumé
- Volailles fermières "Région Maine-Anjou"
- Rosbeef Extra
- Côte de bœuf

97, rue du Général de Gaulle
45240 LIGNY-LE-RIBAUT
Tél. 02 38 45 42 04

Boucherie
ouverte
tout l'été

ALERTE GUÊPES



Agrée CERTIFICAT
Traitement biologique

DESTRUCTION DE NIDS

GUÊPES ET FRELONS

(EUROPÉENS ET ASIATIQUES)

interventions départements 41 & 45

Denis BEAUDENIT
06 22 30 67 75

siret 53416640000018

Pratique



A NOTER, PAPIERS

Où voyager avec une carte nationale d'identité ?

Vous envisagez de voyager cet été mais votre passeport est expiré et ne pourra être renouvelé dans le délai nécessaire.

Vous pouvez vous rendre dans les 27 pays de l'espace Schengen muni uniquement de votre carte nationale d'identité (CNI).

Ces autres pays d'Europe l'acceptent aussi : l'Albanie, Andorre, la Bosnie-Herzégovine, la Bulgarie, la Serbie, le Monténégro, la Macédoine, le Liechtenstein et Monaco.

Un passeport valide est nécessaire pour visiter l'Angleterre, l'Écosse, l'Irlande du Nord et le Pays de Galles. Vous pouvez voyager en Irlande avec une carte d'identité uniquement (et également passer en Irlande du Nord depuis l'Irlande avec une CNI).

Turquie : une carte d'identité peut suffire si sa durée de validité dépasse d'au moins 150 jours (5 mois) la date d'entrée dans le pays (voyage de moins de 3 mois) ;

Égypte : carte d'identité valide au moins 6 mois après la date de retour en France. « *Un visa est obligatoire. Il est apposé, à l'arrivée, sur un formulaire fourni par les autorités locales. Les voyageurs doivent impérativement se munir avant leur départ de deux photos d'identité qui seront jointes à ce formulaire* », précise France Diplomatie ;

Tunisie : la carte d'identité peut être acceptée pour un voyage de groupe organisé par une agence de voyages. Le carnet de voyage délivré par celle-ci sera requis (cette tolérance n'étant pas toujours appliquée, il est recommandé de voyager en Tunisie avec un passeport).

Bon voyage et bonnes vacances !

Anne Kakko Chiloff



FORCES MOTRICES

AGENCE DE COMMUNICATION GLOBALE

VERS DEMAIN, DE TOUTES NOS FORCES

À la pointe des tendances, techniques et outils, nous avons choisi de "faire". Vite, et bien. En intégrant toutes les compétences au sein de l'agence. Car l'énergie créative et la diversité des talents de cette communauté de passionnés permettent de conjuguer cohérence, rapidité de mise en œuvre et pertinence des contenus.

Notre état d'esprit est celui d'une relation de confiance, engagée, fidèle et co-constructive avec nos clients. Depuis plus de 20 ans, Forces Motrices est une agence de communication spécialisée à Orléans pour la stratégie, le design, la création, l'audiovisuel, l'événementiel, le web et le marketing digital.

www.lesforcesmotrices.com

État civil



BIENVENUE AUX BÉBÉS



Alma MORENO le 21 décembre 2022

Eliott BARDINE le 15 janvier 2023

Marin LOHIER le 13 avril 2023

Elina DEBRAIS le 22 mai 2023

ILS SE SONT MARIÉS



Valérie LUISETTI et Eric VAINGNEDROYE,
le 29 avril 2023

Lila AYRAULT et Paul BAUGÉ,
le 17 juin 2023

Kathleen VISOMBLAIN et Tony VERGRACHT,
le 17 juin 2023

Salomé BRETRAND et Léo LEBRIZE,
le 1er juillet 2023

Audrey THOMÉRÉ et Guillaume ARNAUD,
le 1er juillet 2023

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Roland MARTY
le 26 décembre 2022

Claude DOUCET
le 1er janvier 2023

Yves SEGOUIN
le 23 janvier 2023

André DRUELLE
le 22 février 2023

Francine BÉNARD
le 15 mars 2023

Jacques GRIMAUD
le 20 mars 2023

Ginette HERPIN
le 31 mars 2023

Jacques CARRÉ
le 4 avril 2023

Odette GAGET
le 8 avril 2023

Solange BAUER
le 14 avril 2023

Khadija RAFFARD
le 16 juin 2023

Michèle CORMERY
le 17 juin 2023

BIENVENUE À TOUS LES NOUVEAUX ARRIVANTS !

(toutes nos excuses aux personnes que nous aurions pu oublier sur la précédente édition)

Laura & Benoit LEGOUPY
133, chemin du Stade

Hélène GOURDON
4, Clos de la Rosière

Gaël JEGOUZO
chemin de la Cantée
La Dauphinerie - l'Étang

Audrey LARREA &
Julien BLONDEL
4, allée de la Bletterie

Patricia GODEAU
Yvan LE LAN – Boisribault

Agnès LANGUEPIN
290, rue de la Taille
des Vignes

Elise PESCHER &
Matthieu MHAMDI
49, rue du Général de Gaulle

Elodie MARION
190, rue César Finance

Cécilia BROSSIER &
Romain BRISSON
2040, route des 3 chênes

Clémence THEVARD-
HURBAULT & Paul MERCIER
260 rue César Finance

Cécilia & Paul TYCHYJ
9, clos de la Taille des Vignes

Sarah MARCELLIN
25, rue du Pré Saint-Maur

Ophélie REPINCAY &
Thibault GLORIAN
80, allée des Elfes

Pharmacies



OÙ LES TROUVER ?

Pharmacie de Bigault

27, rue Henri de Geoffre - 41210 Neung-sur-Beuvron
tel : 02 54 83 62 26 - fax : 02 54 83 67 59
pharmacieandre@offisecure.com

Pharmacie Jacques Bardon

7, place R. Mottu - 41600 Chaumont-sur-Tharonne
tel : 02 54 88 54 50 - fax : 02 54 88 66 34
pharmacie.jacquesbardon@orange.fr

Pharmacie du Beuvron - Virginie Tailhan

34, av. de l'Hôtel de Ville - 41600 Lamotte-Beuvron
tel : 05 54 88 03 31 - fax : 02 54 88 66 03
pharmacie.tailhan@offisecure.com

Pharmacie Dominique Cabirou

146, place de l'église - 45240 Marcilly-en-Villette
tel : 02 38 76 11 77 - fax : 02 38 76 18 30
pharmacie.cabirou@cegetel.net

Pharmacie Isabelle Cambier

65, rte d'Orléans - 45370 Jouy-le-Potier
tel : 02 38 45 38 41 - fax : 02 38 45 38 47

Pharmacie Aurélie Dudal

400, rue du Général Leclerc - 45240 Ligny-le-Ribault
tel : 02 38 45 42 38 - fax : 09 70 32 19 42
pharmacie.dudal@orange.fr

Pharmacie des etangs - Béatrice Gimeno

place de l'église - 41210 St-Viâtre
tel : 02 54 88 92 22 - fax : 02 54 88 43 74
gimeno_bea@orange.fr

Pharmacie de l'Hotel de Ville - V. Guyot

Place de l'Hotel de Ville - 41600 Lamotte-Beuvron
tel : 02 54 88 00 09 - fax : 02 54 88 54 69
pharmacieguyot@yahoo.fr

Pharmacie Saint-Aubin

158, rue du Général Leclerc - 45240 La Ferté St-Aubin
tel : 02 38 76 67 28 - fax : 02 38 64 88 26

Pharmacie Petitcollin

17, avenue de Paris - 41300 Nouan-le-Fuzelier
tel : 02 54 88 72 26 - fax : 02 54 88 98 22
quinou@aol.com

Pharmacie de Sologne - Valérie Boissay

46, rue du Général Leclerc - 45240 La Ferté St-Aubin
tel : 02 38 76 50 42 - fax : 09 70 82 21 38
pharmacie.sologne@offisecure.com

Pharmacie Vouzon

36, rue Grande rue - 41600 Vouzon
tel : 02 54 88 48 83 - et 09 65 03 94 79
pharmacie.ulrich@orange.fr

Pharmacie des Bruyères

52, rue du Général Leclerc - 45240 La Ferté St-Aubin
tel : 02 38 76 56 02 - fax : 02 38 64 87 45
pharmaciedesbruyeres45@gmail.com

Gardes de 19h jusqu'au lendemain matin.
Dimanches et jours fériés : de 9h à 19h
puis de 19h à 9h le lendemain matin

PHARMACIES DE GARDE 2023

JUILLET	du 1er au 2 du 3 au 6 du 7 au 14 du 15 au 20 du 21 au 27 du 28 au 3-08	BARDON ETANGS BEUVRON VOUZON HÔTEL DE VILLE DUDAL
----------------	---	---

AOÛT	du 4 au 10 du 11 au 13 du 14 au 17 du 18 au 24 du 25 au 31	DE BIGAULT HÔTEL DE VILLE BARDON CABIROU VOUZON
-------------	--	---

SEPT.	du 1er au 7 du 8 au 10 du 11 au 14 du 15 au 21 du 22 au 28 du 29 au 5-10	ETANGS 3237* CAMBIER BEUVRON DUDAL CAMBIER
--------------	---	--

OCT.	du 6 au 12 du 13 au 19 du 20 au 26 du 27 au 30 du 31 au 2-11	BRUYERES DE BIGAULT CABIROU DUDAL 3237*
-------------	---	--

NOV.	du 3 au 8 du 9 au 16 du 17 au 19 du 20 au 23 du 24 au 30	VOUZON BEUVRON BARDON ETANGS HÔTEL DE VILLE
-------------	--	---

DÉC	du 1er au 7 du 8 au 14 du 15 au 17 du 18 au 21 du 22 au 28 du 29 au 31	DE BIGAULT CABIROU BARDON ETANGS BRUYERES VOUZON
------------	---	---

* POUR JOINDRE LA PHARMACIE
DE GARDE LA PLUS PROCHE,
APPELER LE 3237

**APPEL
GRATUIT**

**PHARMACIE
DUDAL**

400, RUE DU GÉNÉRAL LECLERC
45240 LIGNY-LE-RIBAULT

TÉL. 02 38.45.42.38
FAX. 09 70 32 19 42

pharmacie.dudal@orange.fr

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI
DE 9H À 12H ET DE 14H À 19H
SAMEDI DE 9H À 12H ET DE 14H À 17H



VOTRE CENTRE FUNÉRAIRE À LA FERTÉ SAINT-AUBIN

ORGANISATION D'OBSÈQUES
CONTRATS PRÉVOYANCE OBSÈQUES
MARBRERIE
TOUS TRAVAUX DE CIMETIÈRE

Depuis 5 générations

3, rue des Glazières
45240 La Ferté Saint-Aubin

02 38 76 67 67



TAXIS JOLLY

02 54 83 71 00



LIGNY-LE-RIBAUT



sarltaxis.villeney@gmail.com



RAPPEL : La mairie de La Ferté St-Aubin a mis à disposition de la Ligue Contre le Cancer un bureau au Pôle Santé, pour une permanence anonyme et gratuite, afin de recevoir les personnes qui désirent des informations sur la prévention et les dépistages, ainsi que l'accompagnement et l'écoute des malades et de leur famille, que ce soit financier, juridique ou psychologique.

Cette permanence a lieu tous les premiers mardis du mois de 15h à 18h

POLE SANTE - 2 rue des Prés Saint-Aubin - La Ferté Saint-Aubin

Ligue contre le cancer - avenue Dauphine - Orléans 02 38 56 66 02



PAROLE À L'OPPOSITION

D'ici la fin du mandat, l'endettement de la commune, déjà dans des normes basses, va beaucoup diminuer en raison de la fin de certains emprunts. C'est donc le moment d'investir et d'aller chercher toutes subventions existantes, y compris européennes. Pour enrayer la perte des habitants (- 6,5 %), il serait enfin temps de passer aux actes car après de nombreuses études coûteuses aucun projet d'aménagement n'a été lancé depuis 2 mandats. Sécurisons les entrées du village, enfouissons les lignes

électriques, renovons nos équipements sportifs, mettons les trottoirs aux normes d'accessibilité, permettons aux lignois et lignois éloignés du centre de circuler à pied, à vélo, avec une poussette ou un fauteuil roulant en toute sécurité ! Faisons enfin en sorte que Ligny ne dénote pas des villages alentours qui eux ont investi et ont pensé à l'avenir. **CHICHE MADAME LE MAIRE ?**

Pour Ligny en Harmonie, Nicolas Bertrand

Gestion communale - L'année budgétaire 2022 a fini serrée : rien d'étonnant avec l'augmentation de l'énergie et 12% d'inflation. Et pourtant le budget communal continue d'affecter 16000€ à une Gibelotte luxueuse (où moins de 1% de l'espace est dévolu à la pensée de l'opposition). Et la municipalité refuse d'augmenter le ticket de cantine, qui est au prix de 3,15€ depuis plus de 8 ans et le plus bas de la Communauté de communes : est-ce par sentimentalisme ou par électoralisme ?

Pourtant 35€ d'augmentation apporterait 5000€ annuel, et le ticket serait encore inférieur au prix médian et au prix moyen de la Communauté. Enfin s'il s'agit de ne pas impacter les plus faibles revenus, il n'est pas difficile d'instaurer un quotient familial par tranche d'impôt. Légère augmentation et quotient familial assureraient une équité entre tous les Lignois.

Elisabeth Olivier-Valois

Pratique

MAIRIE - www.lignyleribault.fr 02 38 45 42 01

du lundi au vendredi : 8h30/12h, le samedi : 9h/12h
L'après-midi : fermée au public pas de standard
Permanence Maire et Adjointes : sur rendez-vous
Permanence sociale : sur rendez-vous

GENDARMERIE 17 **La Ferté Saint-Aubin 02 38 76 50 47**

POMPIERS 18

SAMU 45 15

Urgences Sourds et malentendants 114 Contact par SMS, télécopie ou visio

CENTRE SOCIAL-MASS 02 38 64 61 36 45 rue H. Martin - La Ferté Saint-Aubin

SERVICE AIDE A DOMICILE (SAAD) 02 38 76 00 41 187 rue de la Libération - La Ferté Saint-Aubin

ASSISTANTE SOCIALE S'adresser à l'U.T.S. EST Jargeau **02 38 46 85 50** ou Orléans **02 38 22 67 22**

HANDI'SOUTIEN 45 3ème mercredi des mois pairs, de 14 à 17h MASS, 45 rue H. Martin, La Ferté Saint-Aubin

C.P.A.M. LOIRET 36 46 Permanence CENTRE SOCIAL - MASS Sur rendez-vous le mercredi matin

C.H.R. ORLÉANS Tous services 02 38 51 44 44

MÉDECINS Dr Mascart & Dr Coelho Pour les RDV : **02 38 45 42 06** ou **06 79 38 12 97** ou **www.keldoc.com**

DENTISTE Dr Arnaud 02 38 45 40 87

CABINET DES INFIRMIÈRES 02 38 45 43 76 Bérangère, Mélanie et Stéphanie

PHARMACIE A. Dudal 02 38 45 42 38

KINÉSITHÉRAPEUTES Y. Rousseau **06 98 78 27 75** S. Gaucher **06 75 19 21 39**

CENTRE ANTI-POISON ANGERS 02 41 48 21 21

RELAIS LA POSTE / SPAR 02 38 45 41 57 du lundi au samedi de 7h30 à 12h30 et de 15h à 19h30, dimanche 8h30 à 12h30 Fermeture le mercredi

SERVICE DE L'EAU 02 38 45 42 01 Toute personne emménageant ou déménageant de la Commune doit prendre contact avec le secrétariat de la Mairie pour le relevé de compteur d'eau

ENEDIS (E.D.F.) Particuliers : **09 69 32 18 73** Professionnels : **09 69 32 18 74** Entreprises : **09 69 32 18 99**

SERVICE DES IMPÔTS SIP 02 38 25 22 00 Circonscription Orléans Sud, secteur La Ferté-Jargeau 9, avenue John Kennedy - 45074 Orléans cedex 2 Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30-12h / 13h30-16h

TRÉSORERIE DGFIP 02 38 44 31 08

mail : t045013@dgfip.finances.gouv.fr
11 rue Saint-Jean - 45130 Meung-sur-Loire
les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 8h30 à 12h30

CONCILIATEUR DE JUSTICE - M. GIBEY Permanence le 3ème mardi après-midi du mois à la MASS de La Ferté Saint-Aubin Sur RDV au **02 38 64 61 36**

PRESBYTÈRE - Cléry-St-André 02 38 45 70 05

BIBLIOTHÈQUE 02 38 14 50 97 **DENYSE DURANT DES AULNOIS** **Dépôt Bibliobus du Loiret** Permanences : mardi 16h30/18h30 et samedi 10h30/12h

LE CUBE, Complexe aquatique 02 38 25 15 05 10, Avenue Lowendal 45240 - La Ferté Saint-Aubin horaires : www.lecube-lafertesaintaubin.fr

CANTINE SCOLAIRE 02 38 45 46 77 Prix/enfant : 3,15€ - Attendre la facture du Trésor Public pour régler les repas

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE 07 86 53 75 32 Matin : à partir de 7h, 2€ Soir : jusqu'à 18h45, 3€ Etude surveillée : 3,50€ Goûter : 0.60€ Mercredi : de 7h à 12h et/ou de 13h à 18h45 Journée : 12€ Demi-journée : 7€ Occasionnel, non-inscrit : supplément 1€

RAMASSAGE SCOLAIRE Lycée La Source : à partir 7h17* Collège La Ferté Saint-Aubin : à partir de 7h54* (* selon point de montée)

TRANSPORTS "REMI" **Service régulier :** • Ligne 19 (départ Monument aux morts) Départ vers Orléans 6h40 Retour Ligny 19h20 (mercredi 13h53) Pour plus de renseignements : Tél. 0 806 70 33 33 - www.remi-centrevaldeloire.fr

Fiches horaires à disposition à la mairie Tarif : 3,00€

Service sur demande : réservation au 0 806 70 33 33, la veille avant 12h

ORDURES MÉNAGÈRES (voir calendrier de collecte) • Ramassage **ordures ménagères** (bacs couvercle noir) **le LUNDI À PARTIR DE MIDI** • Ramassage **corps creux** (bacs couvercle jaune) **le VENDREDI MATIN** des semaines **IMPAIRES** quand jour férié dans la semaine, décalage d'une journée (voir page 27)

DÉCHETTERIE 1 allée du Pré de Commune Tous les déchets **sauf les ordures ménagères** Ouverture : Lundi 9h 11h Mercredi 8h30 - 12h et 14h - 16h30 Samedi 9h - 12h Benne à verre - Conteneur à papier

SERVICE COLLECTE DES DÉCHETS 02 38 44 59 35

Voyage & Rêve



EXPO

PEINTURE, PHOTOGRAPHIE,
SCULPTURE, MOSAÏQUE

Invitée d'honneur :
ISABELLE DENISEAU

ENTRÉE GRATUITE

LIGNY-LE-RIBAULT
MAISON DE LA BRIQUE
1^{ER} JUILLET AU 31 AOÛT 2023



Du mardi au samedi : 10h-12h30 / 15h-19h - Dimanche : 10h-13h
Fermé le lundi - Ouvert les 14 juillet et 15 août